



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 juin 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/2007

D - 20070295

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 4 juin Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ (présente jusqu'à 16h00), M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (présent jusqu'à 16h25), Mme Michèle DELAUNAY (présente jusqu'à 16h25), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD (présent jusqu'à 16h25), Mme Martine DIEZ (présente jusqu'à 16h25), Mme Brigitte NABET (présente jusqu'à 16h25), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 16h25), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

M. Jean-Charles BRON, Mme Martine MOULIN-BOUDARD,

***Candidature de Bordeaux à l'appel à projets urbains lancé
dans le cadre de la programmation des Fonds Structurels
Européens 2007-2013. Approbation***

Mme Carole JORDA-DEDIEU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle programmation 2007-2013 du FEDER (fonds européen de développement régional) va débiter prochainement, une fois le programme opérationnel (PO) aquitain officiellement approuvé par la Commission européenne.

Le PO FEDER prévoit le lancement d'un appel à projets régional pour sélectionner des projets de territoire urbains qui pourront bénéficier du soutien du FEDER au titre de l'objectif "*soutenir le développement durable des quartiers sensibles*". Peuvent y répondre les communes et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) engagés dans un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Ces projets de territoire devront, dans le cadre d'une approche "intégrée" et participative, concrétiser le lien entre compétitivité et cohésion sociale, à travers des opérations concourant à un développement économique, social et environnemental équilibré.

La Ville de Bordeaux souhaite répondre à cet appel en présentant un projet sur le territoire Bacalan-Bastide, qui s'est naturellement imposé du fait des éléments suivants :

situé au cœur de l'agglomération, il est au centre des grandes mutations urbaines à venir (avec l'accueil de nouveaux habitants) : nouveau franchissement de la Garonne, restructuration des bassins à flot, ZAC des berges du lac, projet global de la Bastide, développement des transports en commun en site propre, etc.

il regroupe 4 des 7 quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville : Benauges / Chartrons-Nord / Lac / Bacalan).

cet espace offre de part et d'autre de la Garonne un potentiel foncier remarquable qu'il convient d'exploiter dans les 10 années à venir pour le rendre plus attractif et de le densifier, afin de lutter contre l'étalement urbain.

D'autre part, ce projet s'inscrit parfaitement dans la dynamique partenariale autour de la redynamisation du cœur d'agglomération initiée par la Ville et cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du projet pilote urbain "Bordeaux les 2 rives" (1997-2001) et du programme Urban2 "Unicités" (2001-2007). Il vient consolider l'union des deux rives qui est l'un des socles du projet urbain de Bordeaux, lancé en 1996.

L'enjeu est donc, sur la période 2007-2013, de poursuivre la redynamisation du centre de l'agglomération en développant sur ce territoire Bacalan-Bastide un projet intégré :

qui vise un aménagement durable du territoire
qui renforce son attractivité économique,
qui favorise la cohésion sociale et territoriale.

Un travail partenarial mené par la Direction des programmes européens de la mairie a été mis en œuvre dès le lancement de l'appel à projets fin mars 2007. Il associe de nombreuses directions en interne et tous nos partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, CUB, chambres consulaires, BMA) ainsi que des acteurs de terrain (centres sociaux, clubs d'entreprises, etc.).

Des groupes thématiques ont été mis en place afin de finaliser le diagnostic et les enjeux de ce territoire. Ce travail partenarial va se poursuivre jusqu'à l'été, le dossier devant être déposé en Préfecture le 15 septembre prochain au plus tard, sur la base d'un cahier des charges précis.

La sélection des projets urbains régionaux, sous l'autorité de la Préfecture de région et du Conseil régional, interviendra avant la fin 2007.

Si le projet bordelais était retenu, le territoire Bacalan-Bastide pourrait bénéficier d'un soutien du FEDER de 5 à 8 M€ sur 2007-2013. Le taux moyen de co-financement du FEDER étant de 28%, cela nécessite de réaliser sur cette période des opérations à hauteur de 20 à 30 M€.

Dans cette éventualité, tout porteur de projet (public / privé) s'inscrivant dans la stratégie élaborée en partenariat sera susceptible de bénéficier d'un soutien du FEDER.

Cette candidature est donc essentielle pour ce territoire. La démarche en cours fédère le partenariat autour d'objectifs communs qui rejoignent les orientations stratégiques de la Commission européenne en terme d'innovation et de développement durable.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver la candidature de Bordeaux dans le cadre de l'appel à projets lancé le 21 mars dernier par la Préfecture de région.

ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Carole JORDA-DEDIEU
Adjoint au Maire